



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

organismes

Question écrite n° 30006

## Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la composition du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie. La mutualité française fait savoir qu'elle ne disposera que d'un représentant au sein du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, installé depuis le 13 octobre 2003. Avec un seul représentant, la représentativité de la mutualité française est réduite à la portion congrue dans cette instance qui compte 53 membres au total. La mutualité française est pourtant la seule organisation à formuler des propositions concrètes afin de réformer notre système de santé. C'est pourquoi la Mutuelle nationale des agents hospitaliers, qui compte 1 250 000 adhérents au sein de la Fédération nationale de la mutualité française laquelle couvre 60 % du volume de la complémentaire santé, s'étonne de son manque de représentativité au sein de ladite instance. En conséquence, il souhaiterait savoir s'il était envisageable de revoir la composition du haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie.

## Données clés

**Auteur :** [M. Rudy Salles](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30006

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 décembre 2003, page 9342